



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE VILLE

AVIS est donné, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, que le calendrier 2021 des séances ordinaires du conseil de ville de Val-d'Or, adopté en vertu de la résolution 2020-383, est modifié en fixant au mardi 21 septembre 2021 la date de tenue de la 466^e séance ordinaire, initialement prévue le lundi 20 septembre 2021.

Toutes les séances ordinaires du conseil ont lieu à l'hôtel de ville, situé au 855 de la 2^e Avenue, à Val-d'Or, dans la salle réservée aux délibérations à compter de 19 h 30. Les séances sont également diffusées en simultané sur la page Facebook de la Ville ainsi qu'en différé sur son site Web.

DONNÉ à Val-d'Or, le 8 septembre 2021.

**Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière**